

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240619-D202452-DE  
Reçu le 24/06/2024

**délibération :**  
**D\_2024\_5\_2**

L' an deux mille vingt quatre, le mercredi 19 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 18

Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 13

**Présents :** Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 16

**Objet : Convention relative à  
l'entretien des espaces verts de  
l'EHPAD Clairbois**

**Pouvoirs :**

Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte  
Madame MAUREL Marion a donné pouvoir à Monsieur DOUET Anthony  
Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Monsieur MAUVEROU Philippe

**Absent(s) :** Monsieur MORA Vincent

**Excusé(s) :** Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur COLLET Cédric

**Secrétaire de Séance :** Madame Isabelle TRANCHET

Depuis plusieurs années, à la demande de l'EHPAD Clairbois, les agents techniques de la commune entretiennent une partie des espaces verts de la maison de retraite. Il convient de fixer les modalités d'intervention de nos agents communaux afin d'encadrer leurs interventions par le biais d'une convention.

Il est proposé au Conseil Municipal :  
d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents  
**AUTORISE** Madame le Maire à signer cette convention.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,  
Bénédicte MONTEGU

Emis le 19/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2024

